

Madame Guylène ESNAULT
Directrice d'Académie des Services
de l'Éducation nationale
1, boulevard du Finistère
29 558 Quimper Cedex 9

Saint-Renan, le 29 août 2022

Objet : Ouverture de poste / Ecole Roz Avel (Plougonvelin).

Madame la Directrice académique,

Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger au sujet de la situation de l'Ecole Roz Avel, située sur ma circonscription, à Plougonvelin.

Pour justifier le projet de fermeture de la 7^{ème} classe monolingue de l'établissement, vous mentionniez notamment l'Indice de position sociale (IPS) dans votre réponse du 28 mars 2022. Dans ce même courrier, vous indiquiez toutefois rester attentive à l'évolution du nombre d'élèves, et procéder le cas échéant à l'étude de la structure pédagogique de l'école Roz Avel

A l'approche imminente ce jeudi 1^{er} septembre de la rentrée scolaire, j'attire votre attention sur les effectifs actualisés au sein de cette école.

Les élus de la commune m'indiquent en effet qu'à la rentrée de septembre 2022, il est prévu que 175 élèves soient accueillis (pour 6 classes). Ceci porterait la moyenne à 29,2 élèves par classe.

Pour mémoire, 153 élèves étaient inscrits en filière monolingue pour 7 classes à la rentrée de septembre 2021, et les effectifs atteignaient 165 en juin dernier, à la suite des inscriptions faites durant l'année.

Sans l'ouverture d'un poste monolingue supplémentaire, les classes vont donc rapidement être surchargées, car d'autres lotissements vont être livrés cette année.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN

Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh



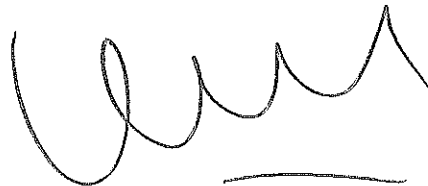
Il m'est par ailleurs indiqué que des inscriptions concernant la rentrée de janvier 2023 sont également en cours et concernent déjà huit élèves en TPS, et un élève en PS.

L'ouverture d'un 7^{ème} poste permettrait par conséquent de repasser à une moyenne de 25 élèves par classe (pour 7 classes).

Ceci correspond d'ailleurs au seuil adéquat qui avait été évoqué le 7 janvier dernier, lorsque vous êtes venue me présenter le projet de carte scolaire ; ce dont je vous remercie.

A la lumière de ces données actualisées, je vous remercie pour le nouvel examen que vous voudrez bien accorder à la situation de cet établissement scolaire, et apporte pour ma part mon soutien à la demande d'ouverture d'une 7^{ème} classe monolingue de l'établissement

Veillez agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Le Gac
Député